

Le 28 avril 2017

BOLLORÉ

Mise à disposition du document de référence 2016

Bolloré a déposé, le 27 avril 2017, son document de référence 2016 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro D.17-0456.

Ce document peut être consulté sur le site Internet de la société, à l'adresse suivante : <http://www.bolloré.com>

Le document de référence inclut notamment le rapport du Président sur les conditions de préparation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société, le rapport des Commissaires aux comptes y afférent, le rapport financier annuel 2016, ainsi que les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux comptes.

Les éléments récents figurent en page 66. Ceux-ci, intègrent l'information suivante concernant Vivendi : *L'Assemblée générale de Vivendi du 25 avril 2017 a notamment renouvelé le mandat de Vincent Bolloré pour une durée de 4 ans et ratifié la cooptation de Yannick Bolloré en qualité de membre du Conseil de surveillance. A l'issue de cette Assemblée, le Conseil de surveillance de Vivendi a renommé Vincent Bolloré à sa Présidence. Par ailleurs, la Commission Européenne a annoncé dans un communiqué le 25 avril 2017 avoir autorisé l'opération notifiée d'un projet de concentration de Bolloré sur Vivendi.*

Compte tenu notamment de ces éléments, Bolloré a décidé d'intégrer globalement Vivendi dans ses comptes consolidés à compter du 26 avril 2017.

